

Certificat de situation administrative

(Articles L.322-2 et R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule	DL-650-RV
Date de première immatriculation du véhicule	29/04/2005
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série)	V*****5
Marque	RENAULT

Situation Administrative du véhicule

Opposition au transfert du certificat d'Immatriculation (OTCI)	Non
Immatriculation suspendue	Non
Opposition véhicule endommagé	Non
Immatriculation annulée	Non
Procédure de réparation contrôlée	Non
Véhicule volé	Non
Déclaration valant saisie	Aucune
Certificat d'immatriculation volé	Non
Gage	Aucun
Certificat d'immatriculation perdu	Non
Certificat d'immatriculation duplicata	Non

Historique du véhicule

13/11/2014 Changement de titulaire
13/11/2014 Conversion au nouveau format d'immatriculation
10/10/2006 Changement de titulaire
10/07/2006 Achat ou reprise par un professionnel
29/06/2006 Achat ou reprise par un professionnel
27/06/2006 Cession (vente)
29/04/2005 Première immatriculation d'un véhicule neuf

Certificat attestant la situation administrative au :

vendredi 27 décembre 2024 (généralisé le samedi 28 décembre 2024 à 09:29)

La valeur du certificat de situation administrative détaillé ne saurait excéder 15 jours, les données étant susceptibles d'évoluer. Le QR code ci-contre renvoie au site <https://histovec.interieur.gouv.fr> - il permet de vous assurer de la conformité des informations retranscrites et de leurs mises à jour. Ce code sera disponible jusqu'au changement de titulaire et au plus tard jusqu'au 27 janvier 2025. Au-delà, un nouveau rapport devra être généré.

